

Le mot du Président

Cela fait plus d'un an que nous n'avons pas fait paraître une lettre du Ster. Pour autant, nous ne sommes pas restés sans agir, malgré la période difficile que nous vivons depuis le début 2020.

Le premier semestre 2020 a été totalement figé par la crise du COVID-19 et le confinement.

En juin 2020, la nouvelle municipalité a pris en charge les affaires de la commune. Nous avons repris contact après l'été avec elle afin d'évoquer nos projets, nos attentes et nos craintes sur l'évolution du Ster.

Nous sommes à ce jour, huit ans après la fin des travaux du pont !

Les études prévues cinq ans après les travaux ne sont toujours pas terminées (lire l'article sur les travaux). Les dragages annuels de printemps imposés par arrêté préfectoral ne suffisent pas à maintenir un bon état du Ster.

Il est grand temps que des actions concrètes soient menées.

La communauté de commune du pays bigouden sud intervient maintenant sur le dossier, par le biais de la GEMAPI et de la gestion des chemins de randonnée. Nous avons toutes les peines à avoir un contact avec cette entité qui semble nous ignorer.

Nous travaillons actuellement sur un synopsis chronologique de l'histoire des travaux sur le Ster.

Il reprendra les grandes phases des études et des travaux et servira à mettre en relief les difficultés, la solitude des services de la mairie sur ce dossier et les lenteurs des services en charge de notre Ster.

Nous avons demandé récemment un rendez-vous en mairie afin d'évoquer tous ces sujets en espérant avoir aussi très rapidement un rendez-vous avec la CCPBS.

Dans ce numéro de la lettre du Ster, vous verrez que nous avons travaillé pendant cette période. Nous avons rencontré les jeunes de la commune, nous avons refait le site web, édité une plaquette institutionnelle, nous avons maintenu le contact avec la mairie, nous avons travaillé sur les projets futurs (chemin autour du Ster, observatoire à oiseaux,...) Cet été, nous maintiendrons dans la mesure du possible des animations comme les opérations nettoyage du Ster, les balades historiques.

Notre Ster arrive à une période cruciale de son avenir et de son évolution. Nous devons rester vigilants, actifs et optimistes.

Nous comptons sur vous pour nous aider à poursuivre l'action de l'association.

Bonne lecture et bel été 2021 à tous.

Assemblée Générale et Conseil d'Administration :

Après de multiples reports pour cause de COVID-19, nous avons tenu notre AG 2020 le samedi 6 mars 2021 à huis clos, en présentiel pour les membres du CA. Les adhérents étaient invités à voir la réunion en vidéo sur Zoom. Malgré des problèmes de connexion, quelques adhérents ont pu suivre cette AG.

Cyrille Le Cléac'h, maire de la commune, était présent et nous avons pu évoquer avec lui les différents sujets qui nous préoccupent autour du Ster.

Le compte rendu est disponible sur le site de l'association (<http://les-amis-du-ster-adrsd/Amis-du-Ster/>).

Le jeudi 15 avril, s'est tenu le Conseil d'Administration au cours duquel le bureau a été élu à l'unanimité.

Pas de changement. Le bureau précédent est reconduit.

JL Forgeot, président

P. Louveau, vice président

JC Morvannou, trésorier

M. Habrias, secrétaire

C. Buanic, secrétaire adjoint

P. Quentin, site internet

Membres : JL Gélard et AP Jegou

Et pendant ce temps là, que devient le Ster :

L'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2011 prescrivait qu'un point d'étape devait être fait 5 ans après les travaux de 2013. Ce point d'étape devait contenir une étude bathymétrique, une étude floristique et une étude halieutique. Si les deux premières sont réalisées depuis 2019, la troisième est en cours depuis le mois de mars 2021. Elle consiste en une pêche, chaque mois pendant les forts coefficients, de mars jusqu'à l'automne afin de recenser les espèces qui fréquentent le Ster. Le rapport sera remis à la Commune à la fin de cette année. Lors de

l'assemblée générale le Maire nous a indiqué que le coût de cette étude est de 14 375 € pris en charge par le budget communal.



Petit rappel, nous devons disposer du bilan final en 2018 (travaux en 2013 + 5 ans) en définitive nous ne disposerons de ce document final que fin 2021 voire début 2022, que de temps perdu...

Et après...

La validité de l'arrêté préfectoral sera échu le 1^{er} décembre 2021. Que fait-on après ? Quels travaux vont être proposés ? Qui prend l'initiative de proposer une seconde tranche de travaux ? Le dragage de l'embouchure du Ster sera-t-il prescrit sachant qu'il doit intervenir à la marée d'équinoxe de mars 2022 ? autant de questions que nous souhaitons



Lever de soleil sur le Ster

poser lors de notre prochain entretien avec Monsieur le Maire (voir l'édito du Président).

Le dragage du sable à l'embouchure du Ster n'a pas eu lieu en 2020 car une nidification de Gravelots à collier interrompu sur le cordon dunaire des Sables Blancs a stoppé l'opération. Ce dragage a été réalisé pendant les grandes marées de mars 2021. A notre grande surprise le sable prélevé a été déposé en arrière dune si bien que la plage présente par endroit une morphologie de falaise. Nous allons interroger Monsieur le Maire sur la pertinence de ce dépôt qui n'est pas en accord avec les études et l'arrêté préfectoral. De plus la réalisation du dragage pose problème. Il subsiste des trous d'eau réalisés par la pelle mécanique qui

peuvent s'avérer dangereux pour les usagers notamment les enfants qui se baignent à l'embouchure du Ster.

Nous sommes à la croisée des chemins. En effet les travaux de 2013 ont eu un impact sur la ria mais force est de constater que ce n'est pas celui qui était attendu. A ce stade nous ne pouvons que regretter que la décision de demander à DHI de reprendre le modèle numérique d'avant les travaux et d'intégrer les données bathymétriques d'aujourd'hui n'ait pas été suivie d'effet (réunion du 2 septembre 2019).

Nous serions aujourd'hui en possession d'un rapport qui permettrait de suggérer les travaux à entreprendre afin d'améliorer la situation actuelle.

Nous vous tiendrons informés de notre rencontre avec Monsieur le Maire et des perspectives qui s'offrent à nous.



Les oiseaux du Ster à l'école Saint-Jo !

Le 30 mars, Les amis du Ster avaient rendez-vous à l'école St-Joseph pour rencontrer les élèves, et attiser leur intérêt pour cette magnifique ria. Il avait été convenu, avec les enseignantes, que le thème central, susceptible de capter l'attention des enfants, porterait sur les oiseaux qui fréquentent ce lieu, soit à l'année, soit de passage.

L'objet n'était pas, bien sûr, de concurrencer nos amis de Bretagne Vivante, mais plutôt de sensibiliser les enfants pour leur donner envie de suivre les balades que nous organisons chaque année avec de vrais ornithologues.



Et cela a fonctionné. Au rythme de chaque classe, avec des intérêts dif-

férents selon les âges, tous ont été très participatifs, et le PowerPoint de présentation a donné lieu à des commentaires passionnés, parfois surprenants.

Cela a également permis de parler du Ster, et de donner des informations bien loin d'être inutiles car, et cela prouve bien l'intérêt de ces échanges, nombreux étaient les bouts de chou qui n'y étaient jamais allés autrement que lors des promenades scolaires.

Les Amis du Ster et l'Espace jeunes



Les vacances scolaires constituent un moment privilégié pour faire, avec les enfants, des activités qui enrichissent leur formation scolaire.

C'est ce que les Amis du Ster ont organisé le 3 mars, en partenariat avec l'Espace Jeunes.

Cet Espace, qui accueille les ados et pré-ados de la commune pendant les vacances, souhaitait faire une demi-journée « Nettoyage du Ster ».

Comme nous avons prévu, de notre côté, la traditionnelle sortie ornitholo-

gique avec Bretagne Vivante, les deux manifestations se sont regroupées pour n'en faire qu'une.

Une vingtaine de jeunes, séparés en deux groupes, ont donc participé à la sortie. Ils ont alternativement nettoyé et observé, encadrés par les animateurs de l'Espace Jeunes, Ulysse Corre et Gwenn Gueguen.

Comme le temps était de la partie et que la saison se prêtait à la présence d'oiseaux migrateurs, nos adhérents ainsi que les jeunes vacanciers ont pu se réga-



ler. Grâce aux nombreuses longues vues mises à disposition et aux explications de Bernard Trebern et de ses collègues, les tadornes, chevaliers gambettes, ou autres avocettes n'ont plus de secrets pour eux.



De nombreux sacs de déchets ont été collectés. De nombreux oiseaux se sont fait admirer. La balade était belle. Les objectifs de tous ont été atteints.

Le nouveau site Web de l'association

Nom de domaine :

L'association a fait en quelque sorte « peau neuve » en ayant aujourd'hui ce que l'on appelle son propre nom de domaine intitulé « les-amis-du-ster-adrs1.fr ».

L'avantage d'avoir ce nom de domaine est qu'il est unique et connu au niveau mondial ; lié à ce nom de domaine, une nouvelle adresse mail de l'association :

Contact29740@les-amis-du-ster-adrs1.fr

Désormais pour nous écrire, utiliser cette adresse mail ci-dessus.

Le site :

Pour se connecter au site web de l'association il faut saisir via son navigateur l'adresse suivante :

<http://les-amis-du-ster-adrs1.fr/Amis-du-Ster/>

Plan du site :

- Page « Accueil » : information – actualités du moment.
- Page « Association » : les objectifs de l'association et adhésion.
- Page « Les lettres » : les lettres d'information de l'association.
- Page « Albums photos » : mémoire photographique des activités de l'association.
- Page « Contact » : nous écrire.
- Page « Liens web » : des liens utiles (autres associations ou sites officiels).
- Page « Accès privé » : page réservée aux administrateurs.
- Page « Archives » : des informations sur des événements ou actions passés.
- Page « Blog » : page ouverte aux commentaires.



Un peu d'histoire - Par Vincent Le Floc'h

LE MANOIR DE KERHOAS (suite)

La nécessité de se protéger et se défendre

Plusieurs éléments de la construction traduisent ce souci car le lieu était susceptible de procurer aux pillards éventuels un butin non négligeable. La disposition particulière du pignon occidental de la maison ne laisse planer aucun doute. A l'étage, il s'agit d'une fenêtre



Fenêtre d'observation à l'étage et meurtrière au rez-de-chaussée, sur le pignon Ouest donnant sur le Ster. (Cliché JP Le Gall)

décentrée pour avoir une meilleure vue sur le Ster d'où pouvaient venir les assaillants, tandis qu'au rez-de-chaussée la meurtrière permet de les repousser. De plus, à l'étage de la maison, des restes de maçonnerie de forme incurvée donnent à penser qu'une tour d'angle pouvait y être primitivement installée, améliorant ainsi la surveillance en direction du Ster. A l'arrière, on est également surpris par la présence de hourds imposants, possibles supports pour un balcon provisoire du haut duquel on était bien placé pour repousser les rôdeurs. En continuant le tour de l'ensemble, on s'aperçoit qu'à l'Est le mur extérieur est également conçu dans le même esprit, avec seulement deux étroites fenêtres qui ressemblent fort à des meurtrières. Le double porche débouchant l'un sur la grange et l'autre sur la cour devait constituer l'en-



Fenêtre-meurtrière de la grange, côté Est. (Cliché V. Le Floc'h)

trée primitive du manoir, placée donc à l'opposé de l'arrivée possible du danger. Quant au côté Sud de la cour, il devait être protégé par un mur continu. Manifestement on a pris en compte ce risque d'attaque venant de l'extérieur, plus spécialement du Ster.

Un lien étroit avec le monde rural

A Kerhoas, point de métairie c'est-à-dire d'exploitation agricole proche et associée à la présence du manoir. Kerhoas est rapidement devenu le siège d'un domaine congéable (son fonctionnement est développé dans l'article de la lettre du Ster n° 11). On est surpris par la continuité aussi bien des propriétaires fonciers qui possèdent la terre nue que des domaniers (propriétaires des « édifices et superficies »). C'est la famille du Haffond qui y a instauré le domaine congéable. A quelle date et pour quelle raison, nous ne le savons. Toujours est-il qu'au milieu du XVII^e siècle, le propriétaire foncier est toujours la famille du Haffond, appelée maintenant du Haffond de Kerescant (lieu-dit proche de Kerhoas) et, peu après, du Haffond de Lestrédiagat (en Treffriagat) où ils se sont installés ensuite. Cela dure jusqu'en 1785, date à laquelle l'héritière du manoir vend le bien à la veuve de Alain-Léon de Tréverret, riche bourgeois qui fut sénéchal de Quimper. Le fils de Tréverret ayant fait faillite, le bien passe en 1809 entre les mains du négociant et homme d'affaire pont-l'abbiste Jean-Baptiste Huard, futur maire de la ville. Ce dernier a d'ailleurs jeté son dévolu sur tous les manoirs qui pouvaient être mis en vente. En 1840, il figure en première position sur la liste des propriétaires fonciers de Plobannalec. Son petit-fils, le célèbre archéologue Paul du Chatelier, installé en son manoir de Kernuz en Pont-l'Abbé, a hérité de Kerhoas et, après lui, ses enfants.

Même constance chez les domaniers, nous savons qu'à la fin du XVII^e siècle il s'agit de la famille Paul puis en 1734 de Pierre Le Calvez dont le fils Michel finira comme sénéchal de la baronnie du Pont, premier personnage après le baron. Les Le Calvez se font congé-

dier en 1828 et sont remplacés par Jacques Le Reun de Kerleusquenec en Plobannalec. A son tour, il est congédié et remplacé par Louis Morvan en 1851. Les descendants de ce dernier lui succèdent jusqu'en 1927, date à laquelle une des branches de la famille Morvan rachète le fond et accède ainsi à la propriété entière du manoir, fond et droits réunis, comme l'exprime la formule bretonne « font ha gwir ». Dernière étape en 1989 avec l'achat du bien par l'actuelle propriétaire, Madame Colette Aymer de la Chevalerie.

La carte ci-contre, établie à partir du plan cadastral de 1832 (cadastre napoléonien)



Répartition des cultures d'après le cadastre de 1832

montre la répartition des terres de Kerhoas en fonction de leur qualité. Ce document est valable pour les siècles passés car le système du domaine congéable a contribué à figer la situation du fait du conflit d'intérêt entre le propriétaire foncier et le dom-

nier. Kerhoas est l'une des fermes les plus étendues de la commune. Mais ce critère cache une réalité moins réjouissante. Comme on le voit, près de la moitié des terres sont occupées par des garennes où la roche affleure facilement et où ne pousse guère que l'ajonc. En définitive les domaniers et, plus tard, les propriétaires « font ha gwir » se sont trouvés à la tête d'une belle exploitation, mais pas si florissante qu'on aurait pu le penser. La liste des bâtiments, tels qu'ils figurent en 1832 comme de nos jours ajoutée à la qualité des terres des différentes parcelles reflète la diversification des productions de l'exploitation, aussi bien les cultures céréalières que l'élevage bovin sans oublier le cochon que l'on engraisse ou les volailles. Le pressoir à cidre n'est pas non plus oublié.

De nos jours, la vocation agricole de Kerhoas s'est estompée avec l'effondrement du nombre d'exploitations agricoles dans la commune. Les bâtiments du manoir demeurent et ils constituent un des éléments essentiels du patrimoine de la commune.